



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION H/F

Nord-pas-de-calais

Fondée en 1927, BOULET BATIMENT est une entreprise générale de bâtiment (gros oeuvre et second oeuvre) et charpente métallique, assurant la coordination tous corps d'état (terrassement, construction du corps du bâtiment, des fondations, de la toiture, équipements et aménagements intérieurs, ...)

Implantés à AZINCOURT (62), BOULET BATIMENT intervient sur des travaux de construction, réhabilitation, extension, aménagement ou encore projets de rénovation (bâtiments, immeubles, maisons individuelles, salles de sports, salles des fêtes, hôpitaux, locaux commerciaux, ...).

Dans le cadre de son développement BOULET BATIMENT recherche aujourd'hui un(e) :

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION H/F

Votre mission :

Directement rattaché au gérant, l'économiste aura pour principales missions :

- La réalisation des métrés et des estimations TCE
- L'établissement de devis quantitatifs et estimatifs dans le cadre d'une construction
- Assurer l'optimisation des performances et des coûts
- La rédaction de CCTP tous corps d'états CCAP-DCE
- La recherche et l'analyse des dossiers d'appels d'offre privés et publics
- La rédaction des dossiers de consultation d'appels d'offre
- Assurer un suivi clients,
- Développer le portefeuille client de l'entreprise

Votre Profil :

De formation en bac + 2 en Economie de la Construction, vous justifiez de 5 ans minimum d'années d'expérience à ce poste.

Vous possédez de bonnes connaissances techniques dans le bâtiment et travaux publics ainsi qu'une bonne maîtrise du Code des Marchés Publics.

Vous êtes autonome, rigoureux et avez un esprit d'équipe.

Conditions d'emploi :

Contrat CDI

Poste basé à Azincourt (62)

Salaire selon expérience, niveau de compétence et du potentiel de développement proposé.

Poste à pouvoir immédiatement.

Référence

16041212221

Date de publication

12/04/16

Entreprise

Boulet Batiment

Région

Nord-pas-de-calais

Ville

Secteur

Analyses, Mesures Et Sondages

Type de contrat

- Temps plein
- CDI